

FORMATION

# MACHINISME AGRICOLE

SESSION  
MODULE 1/2

3

COMMENT DÉFINIR  
UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT  
EN AGROÉQUIPEMENT

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée  
de 8 heures

LIEU

Païta  
PLG

INSCRIVEZ-VOUS  
AUPRÈS DE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Partenaire



POLITIQUE  
PUBLIQUE  
AGRICOLE  
PROVINCIALE



2025

## CONTENU TECHNIQUE

1. Élaboration d'un diagramme de travail annuel.
2. Évaluation des temps de travaux saisonniers disponibles.
3. Élaboration des itinéraires techniques prévisionnels.
  - Choix des équipements:
    - Catégorisation.
    - Modes d'actions.
    - Dimensionnement.
  - Adéquation traction équipements.

## ATTENDUS

À travers ce module, les participants devaient être en capacité de pouvoir élaborer un programme d'investissement que ce soit en dans le cadre d'un création d'une activité nouvelle ou supplémentaire ou dans le cadre du renouvellement d'équipements.



Pour toutes informations  
complémentaires :



20 35 35

[province-sud.nc/ppap](http://province-sud.nc/ppap)



FORMATION

# MACHINISME AGRICOLE

SESSION  
MODULE 2/2

3

MODES DE GESTION ET  
ÉVALUATION DES COÛTS  
D'UTILISATION PRÉVISIONNELS

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée  
de 8 heures

LIEU

Païta  
PLG

INSCRIVEZ-VOUS  
AUPRÈS DE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Partenaire



POLITIQUE  
PUBLIQUE  
AGRICOLE  
PROVINCIALE

PROVINCE SUD

2025

## CONTENU TECHNIQUE

1. Étude des différents postes permettant l'élaboration d'un coût de prestation
2. Utilisation des tableaux de calculs Excel (tableau PMA).
3. Etudes de cas:
  - Prestation spécifique.
  - Prestation pour chantier complet.
4. Présentation des différents modes de gestion collective d'équipements agricoles

## ATTENDUS

Les participants devront pouvoir, à l'issue de ce module, être capable d'élaborer le coût prévisionnel d'une prestation ou d'un chantier complet.



Pour toutes informations  
complémentaires :



20 35 35

[province-sud.nc/ppap](http://province-sud.nc/ppap)



PROVINCE SUD

Direction du Développement Rural de la province Sud  
6, route des Artifices - BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 20 38 00 - [ddr.contact@province-sud.nc](mailto:ddr.contact@province-sud.nc)